

méthodologie

L'UREI-idf effectue chaque année un travail de compilation puis de consolidation et d'analyse des données sociales, économiques et financières de toutes les structures conventionnées "Entreprise d'Insertion" en Île-de-France, ce afin de nourrir un Observatoire Régional.

Cet outil nous permet d'avoir une vue d'ensemble de notre réseau, de suivre son évolution dans le temps, de pointer les particularités de tel territoire ou de tel secteur d'activité. Indispensable à nos missions d'Union Régionale, l'Observatoire est également un éclairage précieux pour nos partenaires. **Vous en trouverez une version plus complète sur notre site Internet.**

Nous pouvons afficher un taux de complétude total supérieur à 70%, garant de la fiabilité des résultats de notre travail.

Néanmoins, nous travaillons principalement sur des matériaux déclaratifs, avec ce que cela suppose d'incertitudes.

Les résultats sont donc à prendre pour des indicateurs ; ce document est un panorama, révélateur des grandes tendances à un instant donné. Ce ne sont que chiffres et courbes, quand la réalité des Entreprises d'Insertion est vivante, mouvante, humaine, quotidienne.

L'EI francilienne type en 2007

Statut juridique : commercial

Ancienneté : entre 10 et 14 ans

ETP permanents : 6.5 (dont 3,5 encadrants)

ETP d'insertion: 11,01 (réalisés par 24 salariés)

CA : 704 581 €

L'EITT francilienne type en 2007

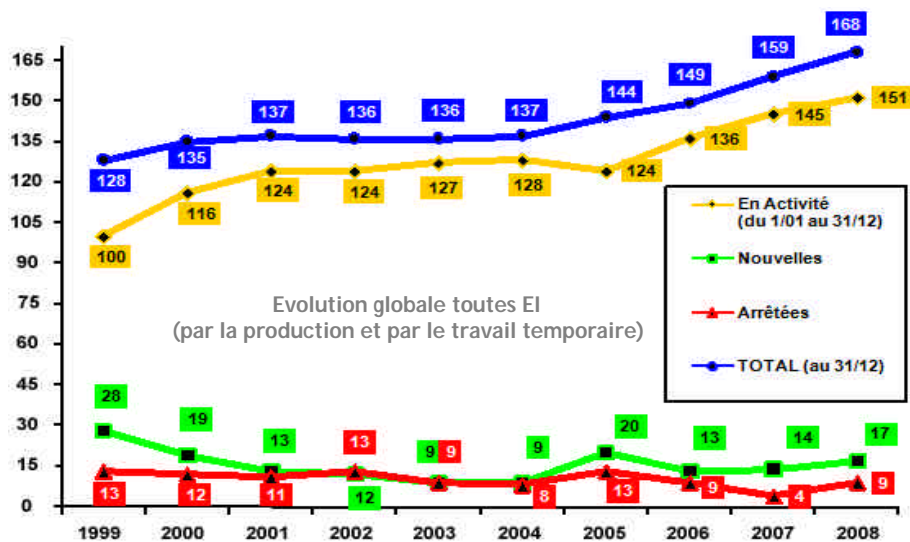
Statut juridique : commercial

Ancienneté : entre 5 et 9 ans

ETP permanents : 4.14 (dont 2,5 encadrants)

ETP d'insertion: 31.99 (réalisés par 150 salariés)

CA : 1 041 603 €



évolution en nombre

Le nombre d'EI en activité sur une année civile complète augmente régulièrement depuis 1999 (+45%), confirmant ainsi la vitalité du modèle économique porté par les EI.

Mais tandis que le nombre d'EI par la production croît, les EITT sont passées de 20 en 1999 à 15 en 2007. Le secteur ultra concurrentiel du travail temporaire est imputoyable...

Cependant, le dynamisme du réseau ne se dément pas avec autant de créations en 2007 qu'en 2006 mais un solde positif (différence entre les créations et les fermetures) de 10 structures, contre 4 l'année dernière. En seulement huit ans, la progression est remarquable: 30 structures supplémentaires en activité entre le 1999 et 2007 .

La dynamique de création ne se dément pas depuis 2005, avec 46 nouvelles structures conventionnées sur la période ; l'effet du Plan de Cohésion Sociale n'y est sans doute pas étranger, mais nul doute égale-

***168 EI en activité au 31/12/2007**
***Environ 5 600 salariés en insertion employés en 2007 (+17%)**
***Environ 1 920 ETP d'insertion réalisés en 2007 (+9%)**
***Un CA cumulé 2007 de plus de 104 M€ (+16,5% en un an en base 100; +9,75% calculé sur le même panel de 71 entreprises)**

ment que l'Entreprise d'Insertion gagne en visibilité et en lisibilité.

Dans le même laps de temps (trois ans), il faut noter la défaillance de 26 structures.

Les problématiques sont diverses : absence de soutien économique et financier (dans le cas des régies de quartier par exemple), réorganisation interne (une association s'est ainsi transformée en deux structures commerciales distinctes), mais on note surtout qu'un tiers de ces entreprises avaient entre un et trois ans d'existence, ce qui pourrait laisser à penser que les projets n'étaient dès le départ pas assez solides.

Cependant, en observant les grandes tendances, on se rend compte que la « moyenne d'âge » des EI augmente, qu'elles sont plus stables financièrement et désormais majoritairement sous statut commercial.

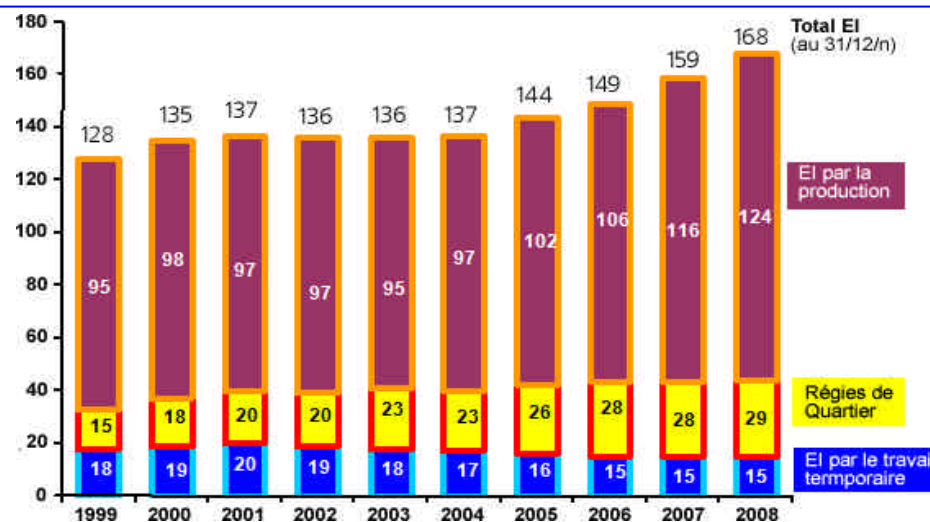
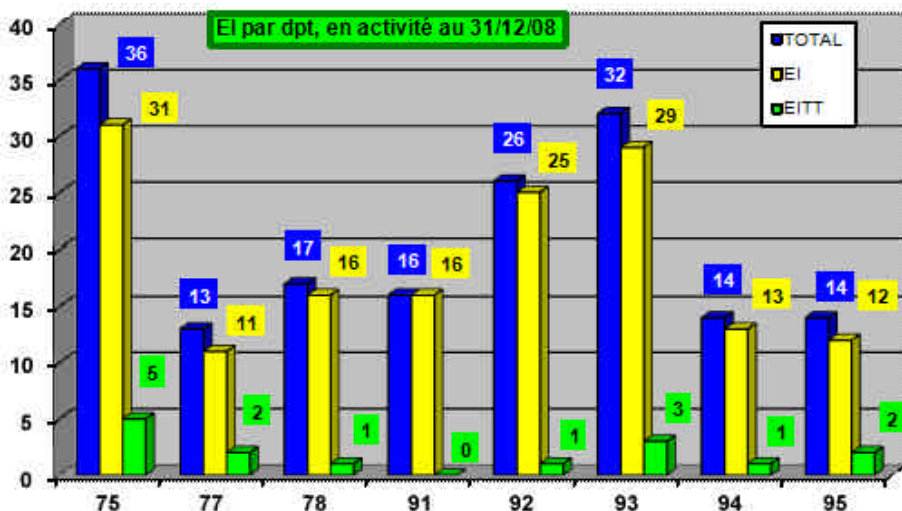
Cela s'appelle peut-être l'âge adulte....

répartition par département

Trois départements se détachent nettement : Paris, les Hauts-de-Seine et la Seine Saint-Denis, avec 25 EI ou plus.

Pourtant, en 2008, ce sont les Yvelines (+4) et le Val d'Oise (+3) qui sont les départements les plus dynamiques en terme de création, par rapport à 2007.

Il est à noter que l'Essonne est le seul département à ne pas compter d'EITT.



répartition par type

Ce graphique nous montre que depuis 2003, le nombre d'EI augmente de façon très sensible : 32 structures supplémentaires en quatre ans, soit une croissance de 23,5%.

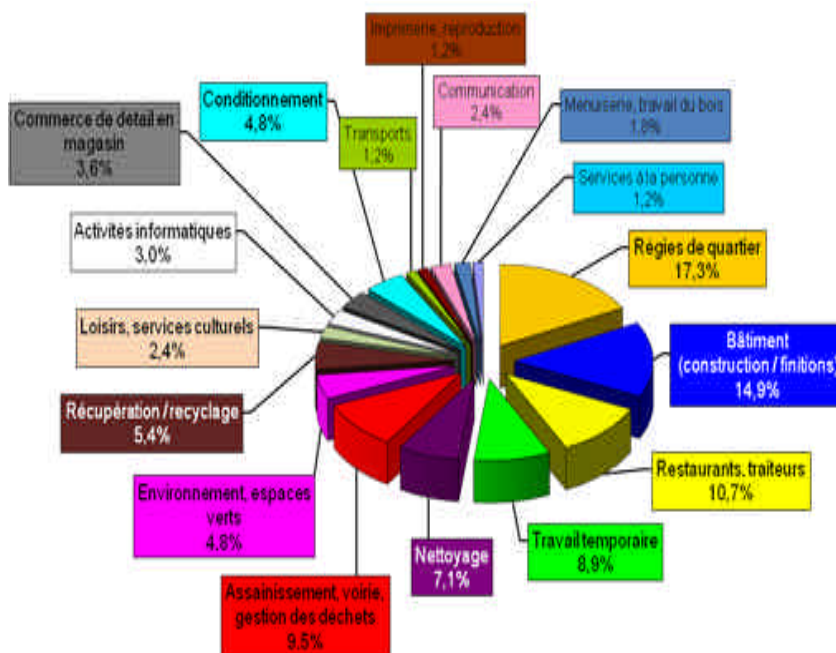
Si l'on affine cette vision, on peut isoler :
1/ le développement fulgurant des Régies de Quartier depuis 1999 (+93% en 10 ans), surtout à Paris;
2/ la "non croissance" du nombre d'EITT après le pic de 2001 (20 structures, contre 15 aujourd'hui), qui faisait suite à la loi de 1998.

répartition par activité

Nous avons pris le parti de considérer les régies de quartier comme une activité à part entière, puisque ces structures offrent quasiment toutes les mêmes types de services : petits travaux de finitions en construction, nettoyage de locaux et entretien d'espaces verts. Une Entreprise d'Insertion sur six est une Régie de Quartier en Ile-de-France. Ensuite, le bâtiment, secteur "historique", occupe sans surprise le premier rang du classement par activité, retrouvant même un léger regain cette année après une baisse constante entre 1999 et 2007. Le développement de l'activité "traiteur" dope le secteur restauration, tandis que la part des EITT continue de décroître. Les activités traditionnelles des Entreprises d'Insertion se maintiennent : nettoyage, gestion des déchets, espaces verts et "récupération/recyclage".

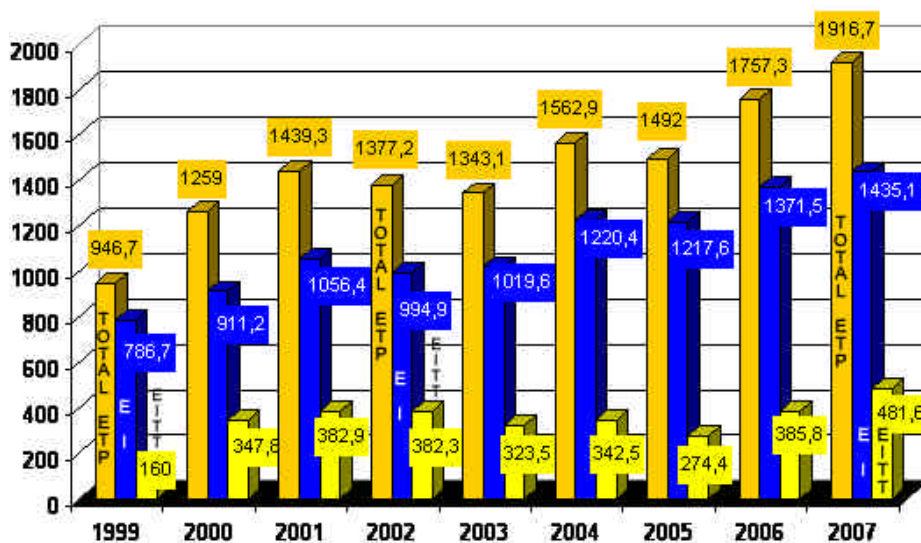
Les principaux changements proviennent du développement du secteur "activités informatiques", qui comporte certes une part de récupération et de recyclage mais accolés à un service, soit d'installation, soit de formation ou de maintenance, et de l'expansion du commerce en magasin, tendance très nouvelle et qui semble devoir se développer à mesure que notre réseau devient visible au sein de l'Economie Sociale et Solidaire. En effet, la plupart de ces boutiques proposent des produits issus du commerce équitable, qui lui aussi promeut des valeurs de solidarité et de citoyenneté de l'entreprise.

Cette diversification des secteurs d'activité témoigne de la vitalité du modèle "entreprise d'insertion" pour peu que le réseau sache en faire la promotion et communiquer autour de ses réussites.



Les salariés

Augmentation sensible du nombre de salariés en insertion passés par les EI & EITT (+16.7%), qui dépasse le niveau historique de 2001. Jamais les Entreprises d'Insertion franciliennes n'avaient réalisé autant d'ETP. C'est le résultat de l'augmentation régulière du nombre d'EI depuis 1999, puisque la moyenne par entreprise baisse légèrement (-0.25 ETP).

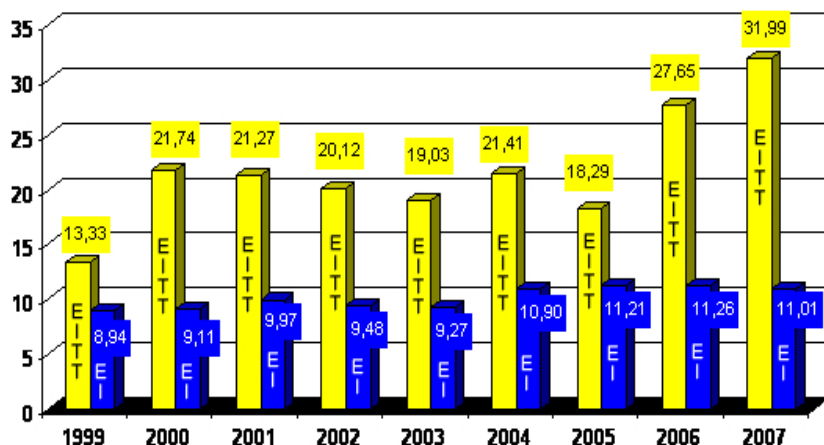


Cumul des ETP d'insertion par an

Il faut cependant différencier la situation des EI par la production de celle des EI par le travail temporaire. Un salarié en EITT réalise en moyenne 0.23 ETP

La productivité des salariés en insertion s'est nettement améliorée en neuf ans: lorsque en 1999 il fallait

travail temporaire. Un salarié en EITT réalise en moyenne 0.23 ETP



Moyenne des ETP d'insertion par an et par structure

L'immense majorité des salariés en insertion (62%) a entre 26 et 49 ans. La part des moins de 25 ans diminue sans cesse depuis 1999 (environ 28%) et on constate une nette remontée des plus de 50 ans depuis 2005 (10%). Plus de 72% des salariés en insertion sont des hommes, les EI se féminisent; doucement mais sûrement (+5% depuis 2005).

Le taux de sorties "positives" du parcours d'insertion est stable par rapport à 2006. En revanche, les sorties en emploi durable, et en particulier en CDI, sont en hausse.

A contrario, les sorties vers des formations sont en baisse. Les entreprises d'insertion aimeraient pouvoir proposer plus de formations à leur salariés, et pouvoir les orienter en fin de parcours d'insertion vers des formations qualifiantes, mais aucun dispositif spécifique n'existe alors que l'on peut penser que les publics des EI et EITT sont plus en besoin de certaines compétences que les salariés d'autres entreprises.

La mobilisation des dispositifs de droit commun des salariés est très difficile car certains OPCA de branches sont peu enclins à financer la formation des personnels en CDD (même d'insertion) dans de très petites entreprises. Le prise en charge des coûts pédagogiques reste souvent à la charge de l'entreprise et le manque à gagner productif rarement compensé.

Sortie des salariés en insertion	2007	
	EI	EITT
CDD >6 mois / CDI	40,9%	56,5%
Formation	7%	7,1%
Insertion	8,4%	3,9%
Demandeur d'emploi	15,7%	7,7%
Autres sorties	11,6%	5,4%
Rupture sans nouvelle	16,4%	19,4%

Il faut bien sûr interpréter ces données avec les plus grandes précautions, les structures n'ayant aucun moyen de suivi à court ou moyen terme. En effet, les sorties sont comptabilisées à un instant T qui est celui du jour de la fin de contrat et la structure n'a plus de lien formel avec le salarié dès le lendemain.

	ETP permanents	ETP permanents EITT	Moyenne par EITT	ETP permanents EI	Moyenne par EI
1999	602	27	2,21	575	6,54
2000	694	43	2,68	651	6,51
2001	667	49	2,71	617	5,83
2002	718	47	2,48	671	6,39
2003	767	43	2,51	724	6,61
2004	642	47	2,96	598	5,31
2005	667	36	2,37	633	5,84
2006	766	36	2,56	727	6,01
2007	816	57,5	3,83	759	5,86

L'EI francilienne moyenne compte 6.5 ETP permanents salariés, dont 3.5 sont des encadrants - au sens large, c'est à dire pas seulement des encadrants techniques. Ces moyennes ont très sensiblement baissé à partir de 2003, faisant du coup baisser également le taux d'encadrement, passé d'un ETP d'encadrement pour 2.3 ETP d'insertion en 1999 à 1 pour 3.1 en 2007.

Ces ratios ne sont que des moyennes qui ne peuvent rendre compte de la diversité des situations. Selon les secteurs d'activité, un encadrant technique peut s'occuper de 2 à 5 personnes.

Or, nous savons que les bénéfices du passage en EI pour un salarié en insertion se mesurent également sur les moyen et long termes. C'est en effet un accompagnement, une restructuration « en profondeur » qui lui ont été dispensés. Même si au lendemain de son contrat de travail d'insertion un individu s'inscrit comme demandeur d'emploi, nul doute qu'il aura plus de capacités qu'avant son passage en EI à retrouver du travail, et que son retour sur le marché de l'emploi sera plus rapide et plus durable.

Les 17% de « rupture et sans nouvelle » correspondent malheureusement la plupart du temps aux contrats très courts, à savoir les salariés auxquels il a été impossible de proposer un parcours d'insertion durable du fait très souvent de pré-requis insuffisants. Ce chiffre « résiduel » se retrouve au niveau national et, en ce qui concerne les EITT, n'est pas si éloigné de celui du travail temporaire "classique".

aspects financiers

Après une

hausse de 20% des subventions d'exploitation constatée entre 2005 et 2006, on remarque que le montant moyen décroît

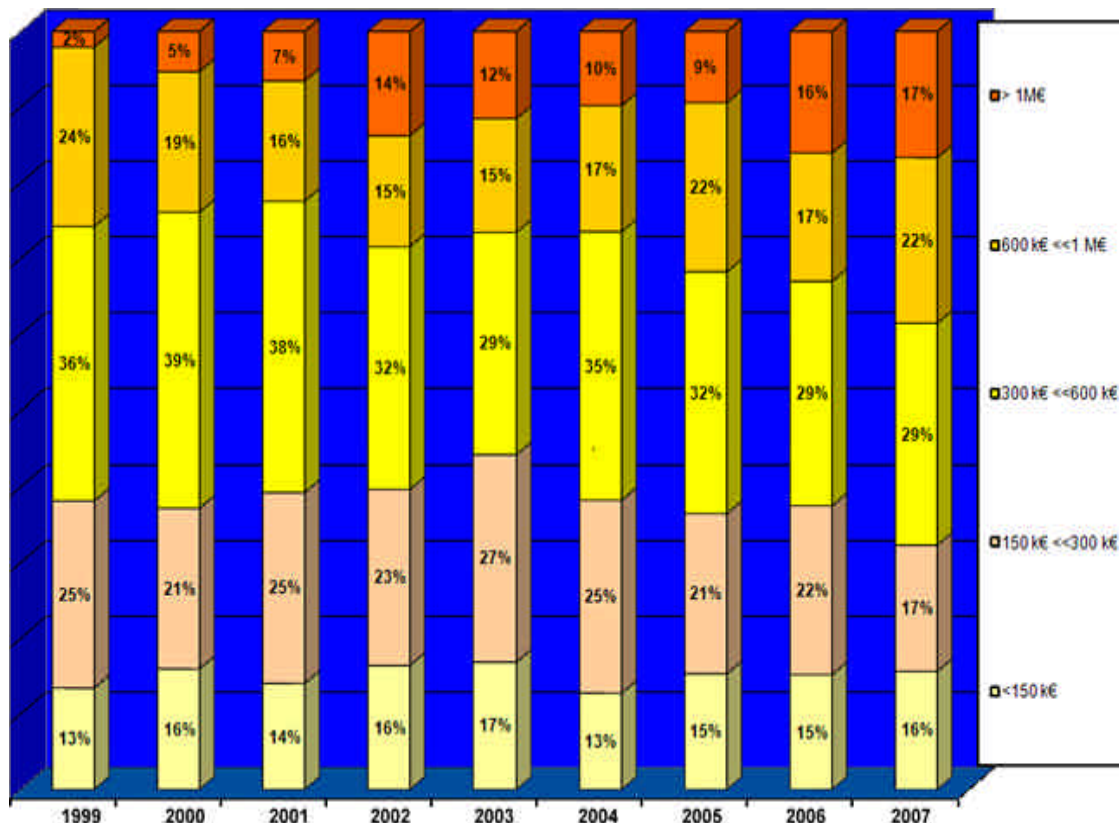
de nouveau en 2007, alors que le nombre moyen d'ETP d'insertion a lui continué à augmenter.

Les sources de financement se réduisent pour les EI, effet que la situation économique actuelle risque malheureusement d'amplifier.

On constate également que le ratio subventions sur produits d'exploitation est en baisse de 1%, passant pour la première fois sous la barre des 20%. Plus que jamais l'activité économique des EI finance directement leur plus-value sociale, mais pouvoirs publics et collectivités territoriales ne doivent pas oublier que cet effort doit être partagé.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Subventions d'exploitation	117 845	119 063	114 415	133 353	145 374	161 341	150 697	180 804	171 851
Chiffre d'affaires HT	467 990	477 906	459 340	502 625	505 767	529 596	585 184	671 426	721 606
Masse salariale chargée	361 522	386 105	372 373	420 390	424 185	444 879	456 963	515 537	556 452
Ratio subventions / produits (d'exploitation)	20,12%	19,94%	19,94%	21,34%	22,33%	23,35%	20,48%	21,22%	19,23%
Masse salariale / produits d'exploitation	61,71%	64,68%	64,9%	65,79%	65,14%	64,39%	62,1%	60,5%	62,28%
Fonds propres	61 155	69 770	73 450	75 957	72 750	58 708	86 824	120 533	131 000

Moyennes par Entreprise d'Insertion francilienne
(structures en activité du 01/01/n au 31/12/n)



L'augmentation du chiffre d'affaires moyen est principalement due aux EI de la tranche supérieure (CA supérieur à 600k€), dont la proportion n'a jamais été aussi élevée : 39% contre 33% en 2006 et 26% en 1999. D'ailleurs, 71 % des structures ont un CA inférieur au CA moyen (721'606€) - ce qui est toutefois mieux qu'en 2006, année où cette proportion atteignait 78%.

A l'opposé, 1/3 des EI ont un CA inférieur à 300k€. Dans cette tranche, il est à noter que depuis 1999, la part des structures faisant moins de 150k€ de CA reste stable entre 13% et 16%.

conclusion

En 2007, les tendances constatées les années précédentes se confirment voire s'amplifient :

- On remarque une offre d'insertion en développement avec la création de 10 nouvelles structures, un nombre d'ETP réalisés en hausse (+9%), et une augmentation sensible du nombre de salariés en insertion embauchés dans les EI/EITT.
- L'indicateur de la durée hebdomadaire de travail des salariés en insertion qui augmente vers plus de temps plein est un signe de la volonté des EI d'améliorer les parcours des salariés. Les résultats en terme de sorties positives en témoignent.
- 2007 confirme l'émergence d'EI dans des secteurs d'activités innovants (récupération, transformation, développement durable, commerce équitable) mais pour des entreprises en création de petite taille (moins de 5 ETP) : il faut espérer que ces secteurs, moins touchés par la crise en 2008, continueront à se développer.
- Enfin, de sérieuses inquiétudes se font jour : quel sera l'impact de la crise ? de quelle façon les financeurs soutiendront les entreprises d'insertion en difficulté sur le plan économique et financier ? les EI/EITT pourront-elles supporter durablement une crise à moyen et long terme qui risque de remettre en cause le fragile équilibre qu'elles ont contribué à construire ces dernières années ?

Urei Info

Directrice de la publication :
Brigitte OGEE



Réalisé avec le concours du
FSE

Ont participé à ce numéro :
Philippe Ephrithikine,
Erwan Larher
Maquette : R1

UREI Île-de-France
12, rue de la Lune
75002 PARIS
tél. : 01 42 36 02 35
fax : 01 40 39 04 72